



54 Accès à tous les canaux pour garantir leur entretien

- Retenue
- Non retenue
- Cloturée

Créée le : 01/12/2012

MAJ le : 06/02/2013

Par : service environnement

Thème

Environnement et gestion durable du territoire

Axe

Le renforcement des « savoirs existants » au service de la prévention des risques

Objectif

Prévention du risque inondation.

Fiche signalétique

Actions liées :	34
Délai :	Permanent
Début :	02/01/2013
Fin :	
Proposée par :	les citoyens
Cibles :	ASA / commune
Pilote interne :	Responsable VRD
Techniciens :	Responsable environnement
Pilote externe :	les ASA
Elu référent :	Elu délégué
Services concernés :	Pôle Aménagement
Partenaires financiers :	

Observations

La commune a prévu dans l'article 6 des dispositions générales du PLU un paragraphe sur les "dispositions particulières relatives aux cours d'eau, canaux et fossés issus des canaux".

Résultats attendus

Meilleure gestion de l'eau d'irrigation, d'assainissement et pluviale

Avancement global

En cours, dans les temps

Description détaillée

Lors de l'instruction des permis de construire, rappeler aux futurs propriétaires de la présence de canaux d'irrigation et/ou d'assainissement et leurs obligations.
Création d'un groupe de travail avec les ASA (Associations Syndicales Autorisées) afin de déterminer les modalités administratives et d'établir une cartographie commune.

Finalités

- Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources**
- Epanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- Dynamique de développement suivant des modes de consommation responsables

Indicateurs associés

Avancement dans la réalisation de la cartographie

Budget global (en TTC)

sans objet